

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 20

Artikel: Lausanne, le 19 mai 1883
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 19 mai 1883.

Un de nos abonnés, M. Bourrecoud-Pittet, d'Ap-
 ples, maître d'hôtel à Bruxelles, rue Jourdan, 6, a
 pris la généreuse initiative d'une souscription en
 faveur des incendiés de Vallorbes, à laquelle ont
 pris part plusieurs de nos concitoyens établis dans
 cette ville, ainsi que divers donateurs belges. Cette
 souscription a produit la jolie somme de 84 francs,
 qui viennent de nous être envoyés, et que nous
 nous empressons de faire parvenir au Comité de
 secours de Vallorbes.

Voici les noms des souscripteurs :
 MM. Bourrecoud, 20 fr. — Bernolet, 2 fr. — Glibert, 1 fr.
 — Stouffs, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — Vertougen, 2 fr. 50. —
 Anonyme 5 fr. — Vandervelde, 2 fr. — Ramakers, 1 fr. —
 Tinel, 2 fr. — Deryck, 2 fr. — Bernheim, 5 fr. — Besson,
 3 fr. — Fayen, 1 fr. — Demeulemeester, 2 fr. — Pautre, 2 fr.
 — Scheggia et Tagui, 2 fr. — Germechi, 2 fr. — Rogni, 2 fr.
 Heine, 2 fr. — Teugi et Cie, 2 fr. — Gaspart, 1 fr. — Sagaers,
 2 fr. — Mannaerts, 2 fr. — Rieder, 5 fr. — Borradori, 2 fr.
 — Mmes Desmedt, 5 fr. — Grand, 1 fr. 50. — Spersiel, 1 fr.
 — Goffinet, 1 fr. — Total, 84 fr.

Donato, le fameux magnétiseur, recommence à
 faire parler de lui. Après les échecs subis à Paris,
 l'année dernière, il a trouvé moyen de se faire,
 dernièrement, au Havre, un regain de popularité.
 Un professeur de l'Université s'est présenté devant
 un public alléché par de pompeuses affiches, pro-
 mettant de dévoiler tous les trucs du magnétisme
 et de réduire les magnétiseurs à leur plus simple
 expression. Mais ses arguments manquant de preu-
 ves palpables, et poussé à bout par une assistance
 quelque peu tapageuse, il fut sommé de magnétiser
 Donato, comme il s'était engagé à le faire au cours
 de la séance, sous prétexte de dévoiler le truc. Il se
 produisit alors un incident des plus comiques. Pour
 se railler de Donato, le professeur parodia grossière-
 ment sa façon de procéder en se mettant à cali-
 fourchon sur ses épaules. Impatienté, Donato fit un
 haut-le-corps qui envoya sa monture rouler lour-
 dement sur le plancher.

Après cette ruade, qui mit toute la salle en gaité,
 les expériences auxquelles Donato s'empressa de
 passer, accompagnées d'un boniment donné avec
 une parole facile, lui valurent sans peine les ap-
 plaudissements d'un public qui, au début de la
 séance, aurait été prêt à le siffler.

Un peu de toupet et de présence d'esprit sont plus
 que suffisants pour réussir en pareilles circons-
 tances.

Sous le titre : *Un fiancé sans enthousiasme*, un jour-
 nal français nous donne cette scène amusante de
 tribunal de police :

Voltaire, qui a raillé tant de choses, ne pouvait
 guère épargner le mariage : « C'est une chose si
 grave, a-t-il dit, qu'il n'y a trop de toute la vie pour
 y songer. »

M. Fumerol, lui aussi, paraît croire qu'on ne sau-
 rait trop réfléchir avant de s'engager dans des liens
 indissolubles ; il a peut-être raison, mais où il a eu
 absolument tort, c'est de se faire ce raisonnement
 après avoir demandé Mlle Athalie Leprince en mari-
 age, laquelle a accepté son cœur et sa main.

Le moment de réaliser ses projets approchant,
 Fumerol s'est notablement refroidi. Le futur beau-
 père, las des tergiversations de son futur gendre,
 et doué d'un tempérament apoplectique, a fait le
 contraire, il s'est échauffé ; de telle sorte qu'un beau
 jour, il a voulu lui casser les reins et que les voilà
 tous deux en police correctionnelle.

M. Fumerol lève la main pour prêter serment,
 puis la met dans son gilet, et, après ce geste fami-
 lier à Napoléon-le-grand, il expose ainsi sa plainte :
 Il nous apprend d'abord qu'il est sculpteur de ta-
 lent, ce qui avait plu beaucoup à Mlle Leprince, qui
 a des goûts artistiques, ainsi qu'à son père qui,
 étant entrepreneur de bâtisses, voyait dans un gen-
 dre comme lui, l'occasion de façades et de cariatides
 supérieures à ce que font d'habitude ses confrères.

Leprince (d'une voix aigre à hérissier un bonnet à
 poil). — M'avez-vous, oui-z-ou non, demandé ma
 fille ?

Fumerol. — Z-ou non serait contraire à la vérité
 autant qu'il l'est à la grammaire ; il est vrai que j'ai
 sollicité l'honneur de votre alliance.

Leprince (flatté). — L'honneur était pour moi,
 monsieur Fumerol.

Fumerol. — Je n'ai pas voulu dire autre chose,
 monsieur Leprince.

M. le président. — Voyons, assez d'assaut de po-
 litesse. (Au prévenu) : Reconnaissez-vous avoir
 frappé le plaignant ?

Leprince. — Me permettez-vous de vous dire la
 raison pour laquelle ?

M. le président. — Vous reconnaissez le fait ; bien ;
 expliquez-vous.

Leprince. — Monsieur, j'ai une fille, mon Athalie,
 une perle, qui mérite qu'un mari fasse son bonheur.

Fumerol. — C'est justement parce que je voulais